ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

LES FESTIVITES DU CENTRE

Après un matinée pluvieuse à souhait, le temps s'est mis au beau l'après-midi, permettant aux fêtes organisées par l'actif comité des commerçants du Centre de bien débuter.

A 15 h., devant une foule assez dense, s'est déroulé le concours franco-belge d'élégance en tandem, placé sous le patronage du Nord-Touriste et doté de 2.500 fr de prix. Cinquante concurrents se présentèrent devant le jury présidé par MM. Vanmassart, président du comité et Dehédin, directeur du Nord-Touriste.

Des concurrents se présentent devant le Jury. (Ph. Egalité)

Voici le classement : 1. Urbain Claeys, de Terdonckt, qui remporte la coupe du Nord-Touriste ; 2. Léon Graveline, de Laventie ; 3. Van Hems, de Wattrelos ; 4. Verbecke, d'Hem ; 5. Lefebvre, Roubaix, etc...

La coupe familiale fut attribuée à M. Léon Graveline, qui avait aménagé sur sa tripette bien agencée, deux sièges pour ses enfants, soit au total, cinq personnes.

Le soir, à 20 h. 30, devant une nombreuse assistance, sur le podium de l'Hôtel de Ville, l'illusioniste Elzano et les acrobates roubaisiens « Les Marino's » se produisirent avec succès.

Le programme d'aujourd'hui

Toute la journée concours de ballonnets, 300 fr. de prix, lâchers Grand Place et place de la Liberté.

A 11 h., autour de l'Hôtel de Ville, course de trotinettes, 300 fr. de prix, inscriptions, 21, Grand Place.

A 16 h., course au trésor, 300 fr. de prix : les affiches portant la liste des 10 objets à apporter au jury, seront posées à 16 h., précises aux endroits suivants : Place du Progrès, Pont du Laboureur, Place Carnot, Place de la Liberté, Place du Travail, Croix-Blanche, Square Leman (Mairie du Blanc-Seau), Octroi du Boulevard de la République. Les concurrents doivent se rendre le plus vite possible à la Grand Place, munis de ces 10 objets, et peuvent employer n'importe quel moyen de locomotion. Après s'être faits pointer au podium de la Grand Place de la Liberté, sans l'aide de qui que ils devront obligatoirement effectuer à pied le trajet Grand Place, Grande Rue, Place d la Liberté, sans l'aide de qui que ce soit L'arrivée sera jugée place de la Liberté.

A 16 h., 17 h. 30 et 19 h., représentations du théâtre de marionnettes dans le hall de la Bourse du Commerce (entrée : 1 fr. 50).

A 17 h. 30 et 18 h. 30, courses burlesques de grosses têtes. Départ de la première course, place du Trichon. Arrivée Place de la Liberté : 600 fr. de prix seront attribués ; on peut s'inscrire à l'Hôtel du Centre, 21, Grand Place.

Enfin à 21 h., sur le podium de la Grand Place, grand gala d'art et de lumière, les ballets fantastiques de Loïe Fuller, ballets lumineux, les ballets fluorescents en lumière noire, création Gab. Sorère. Pour cette exceptionnelle soirée de gala, et étant donné les gros frais assumés par les organisateurs, il y a une enceinte réservée devant le podium pour laquelle il sera perçu un droit d'entrée de 5 fr., toute entrée donne droit à une chaise.

Lundi 4 juillet, toute la journée, Braderie du Centre.

LA JOURNÉE A ROUBAIX

Musées Weerts et de l'Ecole des Arts. — De 10 a 13 heures.

Bains. — De 8 à 11 heures.

Concert de carillon. — De 11 h. 30 à midi.

Fêtes du Centre. — Toute la journée.

Ecole des Arts. — Distribution des prix à 10 h. 30.

Amicale des anciens militaires belges. — Assemblée a 10 h. à la Rotonde.

Médaillés du Travail. — Banquet à 13 h., salle Wattremez.

Muse Nadaud. — Pelerinage au Parc Barbieux.

Inauguraiton des rues Anseele et Lefebvre.

Pharmacies de garde. — MM. Dhellesmes, 26, Grande Rue et Vandebogaert, 65, rue Jules Guesde.

Médecin de service. — MM. le docteur Richard, 55, boulevard Gambetta (tél. 359.07) et Delahousse, boulevard de Colmar, 21 (300.59).

L'AGRÉMENT des CONGÉS PAYÉS

Peindre et tapisser soi-même, demandez-nous conseil. — **Gros stock de PAPIER BALATUM, coupes à 9 fr. le m.** Livraison et pose partout. - PEINTURE - VITRERIE.

DEMAY Artisan - 78, rue de la Vigne. — Téléphone 369.81 3505

L'EXCURSION A DUNERQUE-MALO DES LAURÉATS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

La municipalité roubaisienne offre chaque année, un voyage a la mer aux lauréats du certificat d'études.

Cette excursion a eu lieu hier Près de 600 lauréats, chiffre record paraît-il, s'assemblèrent joyeusement le matin a 6 h. 15, dans la salle d'attente de la gare et, impatiemment, malgré le temps maussade, attendirent l'heure d'embarquement dans le train spécial. A 6 h. 45, ce gai convoi se mit en route et, d'une seule traite, amena tout son monde en gare de Dunkerque pour 8 h 15.

Aussitôt débarqués, les élèves furent réunis par leurs maîtres et maîtresses et furent conduits au port de Dunkerque dont la visite les émerveilla.

A 13 h., a l'Hôtel Floréal, les personnalités se réunirent en un diner présidé par M. le Dr Dupré, adjoint au maire de Roubaix, entouré de M. Schipmann, maire de Malo-les-Bains et de M. Dubolpaire, chef du bureau des écoles de Roubaix, organisateur de ce beau déplacement. Nous avons noté à la table d'honneur : MM. Ed. Demeyer, Mangin, Van Coppenolle, Ch Bauduin, J. Bardiaux, G. Clément, Laurent Meirhaeghe, de l'administration municipale; Bailleul, Boissart, Delchambre, Doise, Glorieux et Hazard, membres de la Caisse des Ecoles.

Au dessert, M. Schipmann, maire de Malo, remercia la municipalité de Roubaix et se déclara très sensible à ce voyage traditionnel qui ne peut que contribuer à faire mieux connaître la belle station balnéaire du Nord, il leva son verre à la santé des élèves et des familles roubaisiennes et pria M. le Dr Dupré de présenter toute sa sympathie à M. le Député-Maire J.-Bte Lebas.

M. le Dr Dupré, prenant ensuite la parole se réjouit des succès remportés cette année par les élèves des écoles municipales, il fit l'éloge des efforts parfois méconnus des maîtres et maîtresses, efforts louables qui leur font le plus grand honneur.

M. Dupré se déclara heureux de renouer, à cette occasion, des relations avec de vieux amis aux ardentes convictions. Il fait un tour d'horizon et fait appel à l'aide de tous dans l'action pour l'enseignement postscolaire. Il se félicite du dévouement et de l'abnégation des instituteurs et institutrices et de leur collaboration à l'émancipation de l'esprit humain.

La fin de la journée, clémente heureusement, fit les délices de cette jeunesse avide de mouvement et heureuse de se délasser après une année scolaire laborieuse.

Le retour à Roubaix fut moins animé que l'aller, le grand air et les jeux ayant calmé cette belle jeunesse, fatiguée mais heureuse.

A la descente du train, les excursionnistes furent conduits par la fanfare ouvrière « La Paix » à l'Hôtel de Ville où, après avoir pris un verre de vin et mangé un gâteau, ils furent rendus à leurs parents.

CONSOMMATEURS DE BIÈRE !

non encore actionnaires de la

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

Ne soyez pas plus longtemps ennemis de vos intérêts. Buvez les bières de cette Société modèle, qui vous offre un produit parfait à son prix de revient, puisque tous les bénéfices sont partagés. 027

Le Gala des Amicales Pasteur et Jean-Macé

C'est aujourd'hui, dimanche 3 juillet que ces amicales donnent dans la salle des fêtes de l'école Jean Macé, entrée rue d'Anzin, un grand gala théâtral.

Un programme de choix a été élabore et, outre : 1. Divers chœurs à deux et trois voix chantés par les élèves de l'école Jean Macé, direction M. Delnesse ; 2. L'exécution par le Cercle Symphonique Jean Macé, directeur M. Ch. Vetter, des plus beaux morceaux de son répertoire; il sera interprété par le Cercle Artistique Jean Macé, directeur, M. Bauwens; régisseur général, M. L. Désir, une comédie en un acte de Siraudin et Lambert Thibaust « Les Femmes qui pleurent » et « Le 4e acte de Faust » (scène de l'église et la mort de Valentin) avec participation de 40 choristes d'une fanfare et accompagnement du Cercle symphonique, ceci pour faire suite au 3e acte exécuté d'une façon si parfaite lors d'un précédent concert organisé pour le festival Janzé.

Le prix des places a été fixé à 2 francs pour les membres des deux amicales sur présentation de leur carte 1937-38 et à 4 fr. pour les autres personnes. Bureau à 15 h. 30; rideau, à 16 heures.

MALADIES SECRÈTES

Guérison par malade chez lui Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon Rx 9321

LA GRÈVE DE CHEZ LEMAIRE ET DILLIES

M. le Ministre du Travail vient d'adresser la lettre suivante à M. l'Administrateur-délégué de la Maison Lemaire et Dillies, ainsi qu'à M. Delvainquière, secrétaire général du Syndicat de Roubaix :

« Un grave conflit divise depuis plus de six mois le personnel et les chefs de la Maison Lemaire et Dillies. Il est indispensable qu'il prenne fin sans délai.

» Les graves conjonctures que traverse notre pays imposent à tous les citoyens un effort commun pour le bien public. Cet effort, qui doit porter au plus haut degré la production française, implique en premier lieu le maintien de la paix sociale et la stricte observation de la loi sur laquelle elle est fondée.

» Je dois user, dans l'intérêt public, de toute l'autorité de ma fonction.

» Je vous invite à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les usines de la Société Lemaire et Dillies soient ouvertes de nouveau. Le personnel qui y était embauché le 11 décembre 1937 y sera réembauché dans un délai de huit jours dans la proportion nécessaire pour la mise en route qui se poursuivra suivant les possibilités techniques afin que tout le personnel soit réintégré dans le délai d'un mois, à l'exception des six ouvriers dont le sort a été résumé par la sentence arbitrale du 17 février 1938.

» Je charge M. le Préfet du Nord d'exercer sa médiation pour l'exécution de ces dispositions.

» Je compte sur votre sentiment du devoir civique pour répondre à l'appel que je vous adresse, et pour apporter votre collaboration à la solution d'un litige social dont la prolongation crée un grave danger. »

UN COMMUNIQUÉ DE LA CHAMBRE SYNDICALE OUVRIÈRE TEXTILE

La Chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix nous communique avec prière d'insérer la lettre suivante :

« Nous vous informons que, suite à une délégation composée de M. le Préfet du Nord, de M. Vincent, inspecteur divisionnaire du Travail, de l'Union départementale, de la Fédération Nationale du Textile et de MM. Delvainquière et Moerman, secrétaires du Syndicat textile de Roubaix, au ministère du Travail le jeudi 30 juin ; nous venons de recevoir de M. Ramadier une lettre dont le contenu, extrêmement important peut, dans un délai assez court, mettre fin au douloureux conflit de chez **Lemaire et Dillies**, qui dure depuis sept mois.

A ce sujet, une assemblée extraordinaire des grévistes aura lieu le lundi 4 juillet, à 10 heures.

BRADERIE ! « Chemiserie France-Américaine, 47 bis, rue de la Gare, Roubaix. - Chemises Lacoste, 5 fr. ; Chemises depuis 15 fr.; Caleçons courts, 10 fr.; Cravates 5 fr.; Chaussettes, 5 fr. ; Pelotes laine, 3 fr. 50. 4041

A TRAVERS LA VILLE

Il volait de la laine. — A la suite de plusieurs vols de laine commis aux anciens établissements Amédée Prouvost, rue de Cartigny, à Roubaix, le gendarme Poirriez fut chargé d'effectuer une surveillance.

C'est ainsi qu'il surprit un ouvrier, Albert Vanbrabant, 33 ans, demeurant à **Wattrelos**, 17, rue de France, qui emportait de la laine dans un tablier. On trouva à son domicile une certaine quantité de cette marchandise... Il a été arrêté et transféré à Lille.

On retrouve le voleur. — Une somme de 700 francs destinée à la paye d'un ouvrier avait été volée ces jours-ci, sur le bureau de M. Sion, industriel à **Hem**, rue de Lannoy. M. Poirriez, de la gendarmerie de Roubaix, chargé de l'enquête, apprit que, le jour du vol, un ancien ouvrier congédié, Alfred Vanlersberghe, 32 ans, demeurant en garni, 79, rue Fosse-aux-Chênes, s'était présenté dans le dit bureau pour demander un certificat de cessation de travail. Par un habile stratagème, il réussit à se trouver présent au moment où l'individu payait au cafetier le montant de son loyer, 100 francs... Comme les billets donnés en paiement correspondaient à ceux disparus, Vanlersberghe fut appréhendé. Il eut beau se défendre comme un beau diable, prétendre qu'il avait trouvé l'enveloppe, etc., l'inculpation de vol fut retenue à sa charge... Il sera transféré à Lille.

— La valse des vélos. — On a volé à la porte de l'église du Sacré-Cœur la bicyclette de M. Fernand Vandevelde, peintre, 30 ans, demeurant rue Sainte-Thérèse, cour Duyck, 5.

— Vers 23 h. 15, M. H. Hermans, rue de la Vigne, 100, a trouvé, à l'angle des rues du Coq-Français et des Longues-Haies, une bicyclette portant une plaque d'identité au nom de Paul Soris, 13, rue Marceau, à **Leers.**

L'exposition des travaux à l'Ecole Pratique des jeunes filles

L'inauguration de cette exposition a eu lieu samedi à 16 h., sous la présidence de Mme Carlet, entourée de Mme Signore, et de M. Sory, adjoint au maire.

Mlle Zeller, directrice, salua les personnalités présentes, et remercie l'administration municipale de son inlassable sollicitude. M. Sory répondit en louant la directrice et les élèves de leurs efforts.

Puis commença la visite de l'Exposition qui met en valeur le bel eiseignement donné dans cet établissement et les résultats obtenus.

Les personnalités parcoururent les stands aménagés avec beaucoup de goût, où les élèves présentent leurs œuvres en mode, couture, lingerie, se révélant déjà très adroites, et terminèrent leur visite au buffet où elles dégustèrent les gâteaux préparés par les élèves des cours ménagers.

L'Exposition sera ouverte aujourd'hui et lundi.

L'Exposition des travaux de l'Ecole des Arts

L'exposition des travaux d'élèves de l'Ecole des Arts et Industries textiles de Roubaix offre une intéressante synthèse de l'enseignement diffusé sous la brillante direction de M. Chaleyé, dans cet important établissement. On y trouve une parfaite illustration des méthodes d'adaptation de l'art à la technique, qui sont, comme on le sait, en honneur dans cette école et en font la juste renommée.

Comme les éducateurs placent à la base de cet enseignement combiné le goût artistique, le culte du beau, les diverses formes du dessin — le dessin qui reproduit l'idée, que réalise ensuite le technicien — sont définies et illustrées de parfaite manière par les travaux tapissant les panneaux placés à l'entrée.

On peut suivre facilement le processus de cet enseignement en parcourant les stands des diverses classes. Son heureuse conception apparaît notamment dans la confection des tapisseries, des soieries, des étoffes, réalisée industriellement à l'école, par le truchement des dessins, de la mise en carte.

La valeur de cette méthode apparaît dans tous les cours et notamment dans ceux de la sculpture et de l'architecture, qui présentent des œuvres d'un bel intérêt.

Il faut louer la qualité de cette exposition, qui sera appréciée par tous ceux qui la visiteront aujourd'hui dimanche, après la distribution des prix.

L'Inauguration des rues Edouard-Anseele et Henri-Lefebvre a lieu aujourd'hui

C'est ce dimanche 3 juillet qu'a lieu la cérémonie d'inauguration des rues Edouard-Anseele et Henri-Lefebvre.

De très nombreux élus belges et français ainsi que quantité de groupements divers ont envoyé leur adhésion pour cette manifestation du Souvenir, qui revêtira une grande ampleur.

D'autre part, on annonce que le fils d'Anseele, qui est également député de Gand, a fait connaître aux organisateurs que le geste du conseil municipal de Roubaix l'a profondément touché et qu'il ne manquera pas d'être à Roubaix le 3 juillet

Nous donnons ci-dessous les grandes lignes de la cérémonie :

A 14 h. 30, boulevard de Belfort, la tête à hauteur de la coopérative « La Paix », formation du cortège. Départ à 15 heures. Itinéraire : boulevard de Belfort, rues Henri-Lefebvre, Edouard-Anseele, Pierre de Roubaix, Grand Rue, place Chaptal. Au cimetière, inauguration de la plaque de bronze offerte par souscription à la mémoire d'Henri Lefebvre et allocution par MM. Jules Delvainquière, secrétaire du Syndicat Textile de Roubaix et Jean Lebas, député-maire de Roubaix.

Suite de l'itinéraire : avenue Ampère, boulevard de Strasbourg, Grand Rue, place de la Liberté, rue de Lannoy et carrefour de la Planche-Trouée.

A l'issue du cortège, au carrefour de la Planche-Trouée, discours inauguraux par MM. Georges Dhont, secrétaire de la Bourse du Travail de Roubaix, président de la Coopérative « La Paix » ; Victor Provo, secrétaire de la section roubaisienne et de la Fédération du Nord du Parti socialiste ; Debunne, député-bourgmestre de Menin et Jean Lebas, député-maire de Roubaix.

En cas de mauvais temps, les discours seront prononcés dans la salle de la Bourse du Travail, bulevard de Belfort.

Des pancartes apposées boulevard de Belfort indiqueront la place de chaque groupement, qui voudra bien s'y conformer strictement.

L'OUVERTURE DE LA PÊCHE

Il est rappelé qu'à l'occasion de la saison de pêche, la Compagnie du Chemin de fer du Nord a remis en marche, depuis le 19 juin, le train spécial à demi-tarif qui part de la gare à 3 h. 29.

L'administration municipale a autorisé les débits de boissons situés à proximité de la gare à ouvrir leur établissement à 3 heures du matin jusqu'au 4 septembre 1938 inclus.

Les cafés avoisinant la gare sont ceux situés dans les artères ci-dessous : place de la Gare, rue de la Gare, jusqu'à la rue Blanchemaille, rue de l'Alma entre la place de la Gare et la rue de l'Avocat.

CONCERT D'ÉTÉ

Programme du concert public d'été qui sera exécuté au Parc Barbieux ce dimanche 3 juillet de 16 h. 30 à 18 h. 30 par la société municipale « La Grande Harmonie ».

Première partie. — La Grotte de Fingal, ouverture (Mendelsohn) ; Suite d'Orchestre (Guiraud), orchestrée par Cl. Laty ; Les Préludes (Franz Listz).

Deuxième partie. — Fanfare du Martyre de St-Sébastien (Claude Debussy) ; Fanfare d'Antoine et Cléopâtre (Florent Schmitt) ; Phaëton, poème symphonique, (S. Saint-Saëns); Solo de trompette (Pessard), orchestré par Francis Bousquet ; Euryanthe, ouverture (Weber).

Sociétés et Comités

CHAMBRE ARTISANALE BELGE. — Inscriptions tous les jours de 8 à 12 h. et de 13 à 18 h. (sauf le samedi après-midi et le dimanche) à la permanence, secrétariat 49, rue de la Gare, à Roubaix, bureau de M. Loiseau.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS de ROUBAIX-TOURCOING. — En vue de sa prochaine exposition qui aura lieu du 2 au 16 octobre, à la Galerie Dujardin à Roubaix, le S.B.A.R.T. invite tout ses adhérents, membres actifs, protecteurs et bienfaiteurs à assister à la réunion générale qui se tiendra le mardi 5 juillet, au siège de Roubaix, café des Arcades, 55, rue du Maréchal Foch, à 19 h. Le tirage d'une tombola aura lieu à l'issue de la réunion.

COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DES QUARTIERS DU FONTENOY, GUINGUETTE, UNION. — Réunion générale mardi 5 juillet, à 19 h. 30, chez M. Gaston Delobelle, 134, rue d'Alma; à l'ordre du jour : Rentrée des tickets natation. Programme : relevé de la liste des délégués; communications diverses, fixation du jour et lieu du tirage de al tombola qui avait dû être reporté à une date ultérieure.

MUTILES ET INVALIDES BELGES. — Ce dimanche 3 juillet, permanence de 10 à 12 h., au siège, 3, rue de l'Espérance pour tous renseignements, les invalides nés dans le troisième trimestre 1893 sont invités à solliciter la liquidation de leur rente de chevrons de front. L'Amicale des Anciens militaires belges tenant son assemblée générale et fêtant son cinquième anniversaire au Café de la Rotonde boulevard Gambetta, les membres disponibles sont invités à y assister.

JEUX DIVERS

FLECHETTES. — **Chez Alphonse Landerlieu,** 12, rue Boucicault, ce dimanche, à 16 h., partie entre Georges Até et Henri Plouvier.

ETAT CIVIL

Naissances : Guy Capelle, de Wattrelos, né boulevard de Cambrai, 60 ; Annie Leclercq, de Rosny-sous-Bois (Seine) née rue de Maufait, 72 ; Michel Herbaut, rue de Valmy, 59 ; Laurent Debuf, rue Racine, 86, né rue de Maufait, 72 ; Manuel Serna, rue d'Italie, 14 ; Hélène Mutin, rue de Lille, 35, né boulevard de Cambrai, 60.

Voitures et Literies d'Enfants DROUFFE, 43, rue de Lannoy (Tél. 331.38) 4037

Publication : Robert Mauriaucourt, fabricant de meubles, de Santes (Nord) et Yvonne Leroy, sp., Grand Rue, 49.

Décès : Lucienne Hardy, 1 an 4 mois, rue Saint-Antoine, 102 ; Marie-Louise Vanhautte, 55 ans, rue de Barbieux, 35.

REMERCIEMENTS

Mlle Aimée LION,
M. Clodomir LION et ses enfants,
Mme Veuve LION-BLONDEAU et sa fille,
M. et Mme BOUTRY-LENNE et leurs enfants
et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Anatole LION

remercient les personnes ayant assisté aux funérailles, et celles qui, empêchées, leur ont exprimé leurs condoléances. 3730

WATTRELOS

La Journée du Dimanche

Pharmacien de service : jusque lundi à 13 heures, M. Dobritz, 1, rue Carnot.

Fraternelle des combattants : permanence de 9 h. 30 à 12 heures, au siège 15, Grand Place.

Combattants républicains : permanence de 10 à 12 h., au siège 64, rue de Roubaix.

Caisse « Le Travail » : permanence au siège, 190, rue de Tourcoing, de 8 à 11 heures.

Club Cynophile: entraînement et dressage, de 8 à 12 heures, au siège, Café du Paradis.

Mutilés du travail : à 16 h., réunion des mutilés au siège, 26, rue Carnot.

Tir : amicale laïque du Crétinier, entraînement de 10 à 12 heures.

Concert public : à 10 h. 30, jardins des Hospices, concert par la Philharmonie du Crétinier.

Amicale des garçons du Centre : à 10 heures 30, distribution des prix par l'amicale aux élèves de l'école du Centre.

Amicale des filles du Laboureurs : à 10 h., réunion mensuelle.

Amicale du Plouys : à 15 h., réunion mensuelle, boules, cartes, etc..

Foire aux plaisirs : amicale des filles de Beaulieu, à partir de 15 h., jeu de boules, stands de jouets, confiserie, jass cotillons, bals, buffet froid, etc...

Jeu de boules : Amicales du Touquet, toute la journée dans la cour de l'école, jeu de boules à la platine.

Philharmonie du Crétinier. — Aujourd'hui, concert à 10 h. 30. Rendez-vous à l'Hospice à 10 h. 15. Lundi, réunion de la Commission Administrative à 19 h. 30.

A la Gauloise. — Nous apprenons que M. Hippolyte Rogge, moniteur des pupilles, et M. Emile Tiberghien, secrétaire de la Gauloise, viennent d'être l'objet d'une lettre de félicitations du sous-secrétariat des Sports et de l'Education physique, pour services rendus à la gymnastique.

Le Comité rappelle que le départ pour Tournai en autocars se fera à 14 h. 30, au siège, café David, pour les pupilles, et à 14 h. 45, à la douane belge, pour les adultes

Parti démocrate populaire. — L'assemblée générale de la section wattrelosienne du Parti Démocrate Populaire a désigné, à l'unanimité, les candidatures suivantes aux élections municipales complementaires de Wattrelos, canton Nord, du 17 juillet : MM. Jules Leman, Henri Motte, Alfred Motte, Jules Deprat.

Réunion des membres de la section, ce soir, à 17 h. 45, au siège, 15, Grand Place.

Parti socialiste. — Les membres de la section wattrelosienne sont invités à assister à l'inauguration des rues Edouard-Anseele et Henri-Lefebvre, à Roubaix.

Rendez-vous, cet après-midi, à 14 h. 30, boulevard de Belfort, coopérative « La Paix ».

CROIX

La Journée du Dimanche

Fêtes des écoles : voir programme détaillé.

Amicale A. France : bibliothèque à l'école des filles, rue Kléber, de 11 h. à 12 heures.

Mutilés et invalides du travail : permanence, au siège, 7, rue R.-Ghesquière, 7, de 9 à 11 h.

Caisse d'épargne : à la mairie, de 9 h. à 10 h. 30.

Médecin de garde : M. Barroyer, place de la République.

Pharmacien de garde : M. Samsoen, 8, rue de Lille.

A PROPOS DE LA FERMETURE PROCHAINE DES ÉTABLISSEMENTS HOLDEN

La mairie nous communique :

« Dès les premières rumeurs de fermeture des établissements Holden, l'administration a partagé la vive émotion de la population et s'est préoccupée de la situation qu'elle allait créer. Elle a demandé à M. le préfet de vouloir bien lui réserver une audience pour s'entretenir avec lui de cette angoissante question.

» M. Carles, préfet du Nord, a reçu, à 16 h., les représentants de l'administration municipale, MM. Montoise et Daerden, adjoints, et M. Emile Carpentier, secrétaire général de la mairie.

» Ceux-ci eurent la grande satisfaction de constater que M. le préfet avait déjà réuni une importante documentation et partageait leur souci des conséquences d'une décision qui priverait de travail une grande partie de la population laborieuse de Croix et leur point de vue sur une solution possible ».

L'auteur d'un vol commis à Marcq est arrêté

Au début de l'année 1938, une meule à aiguiser, d'une valeur de 372 fr., était volée à M. Demazière, château des Rosiers, à Marcq. Les recherches pour retrouver le coupable furent vaines à cette époque.

Or, les gendarmes Poirriez et Penet apprenaient, ces jours-ci, que l'outil disparu se trouvait chez François Roels, 38 ans, demeurant 10, rue Holden, à Croix. Ils se rendirent au domicile indiqué, et trouvèrent effectivement la meule dans le jardin. Interrogé, l'homme nia, puis prétendit qu'il avait acheté l'outil à un automobiliste de passage.

Le jardinier de M. Démazière vint trancher le différend en reconnaissant le bien de son patron. Roels a été arrêté.

La Fête des Écoles

La fête des Ecoles, organisée par la Fédération des Amicales laïques, sous le patronage de la municipalité de Croix, aura lieu les dimanches 3 et 10 juillet.

Voici le programme de la première journée :

A partir de 13 h., Foire aux Plaisirs dans le parc de l'Hôtel de Ville. Concours de ballonnets, doté de 200 fr. de priv.

A 14 h., formation du cortège, rue Courbet et départ. Itinéraire, rues Courbet, de Roubaix, de l'Avenir, de Bapaume, Jacquard, J.-Jaurès. Les enfants des maternelles « Raspail et Pasteur » seront rassemblés à l'entrée du Parc de l'Hôtel de Ville.

A 15 h., productions par les enfants des écoles maternelles et primaires et les colons de la colonie de jeudi. A 17 h., concert de gala par la fanfare « La Renaissance ».

A 18 h., concert par l'Union Chorale et le Cercle Symphonique croisien.

A 19 h., par l'Harmonie Mutuelle.

De 19 h. à 22 h. 30, bal de famille.

A 20 h. 30, productions gymniques et ballets, par la section sportive féminine des Amicales laïques de Croix.

A 21 h., productions par « La Patriote ».

A 22 h. 45, feu d'artifice.

Clique Scolaire des Amicales Laïques. — Ce dimanche 3 juillet, rassemblement à 13 h. chez M. Auguste Thysbart, Place St-Pierre, grande tenue et instruments astiqués. Les membres non présents à la sortie de la Fête des Ecoles et 14 juillet ne participeront pas au voyage de Calais.

Les parents des sociétaires qui accompagnent la société à Calais sont invités à retenir leur place. Inscription chez Dutoict Léon, Vanmeenen, Gérard Jules.

FAMILIA

LE DISQUE 413

avec **Gitta Alpar, Jules Berry, Larquey.**

LA DANSEUSE DE PANAMA. 1214

WASQUEHAL

La Journée du Dimanche

De 10 à 11 h., état civil à la mairie.

De 9 à 10 h. 30, Caisse d'épargne à la mairie.

De 7 à 12 h., bains municipaux, rue des Villas.

De 9 à 11 h., permanence des A.C. républicains, 67, rue de Roubaix.

De 10 à 13 h., concours de tir au stand, 67, rue Louise-Michel.

De 8 à 20 h., concours de bouchon, chez R. Dumoulin, 38, rue Sadi-Carnot.

De 10 à 20 h., concours de javelots, au « Rond-Point », 56, avenue du Sart.

A 11 h. 30, concert-apéritif, salle des fêtes, rue Delerue.

A 15 h., kermesse des provinces françaises, rue Delerue.

A 18 h., réunion des « Amis de la Planche-au-Riez », 209, rue de Tourcoing.

Pharmacien de garde : M. Hostaux, rue Coli.

UNE FILLETTE RENVERSÉE PAR UN CYCLISTE

ELLE EST ATTEINTE D'UNE FRACTURE DE LA CUISSE

Au cours de la soirée de vendredi, un grave accident est survenu dans le quartier du Capreau, dans les circonstances suivantes : La jeune Janine Patinier, âgée de 9 ans, demeurant chez ses parents 101, rue de Tourcoing, sortit en courant de la demeure paternelle dans le but de traverser la rue, mais au même instant arrivait du Rond Point du Capreau, un cycliste M. Colbert Desobry, âgé de 18 ans, demeurant à Tourcoing rue de Wasquehal cour Darras 4, qui se dirigeait vers le quartier du Blanc-Seau. A la vue du cycliste, la jeune enfant voulut rebrousser chemin, mais la collision était inévitable et la petite Janine Patinier fut violemment renversé par la machine.

Relevée aussitôt par les témoins de l'accident, la fillette reçut les soins de M. le docteur Butin fils qui constata qu'elle était atteinte d'une fracture de la cuisse droite. L'enfant qui portait en outre diverses contusions fut conduite aussitôt à l'Hôpital « La Fraternité » à Roubaix au moyen de l'ambulance municipale.

La police locale a ouvert une enquête sur cet accident.

Le trotteur aux piétons. — La police locale a dressé une contravention à la charg d'une jeune cycliste, M. Maurice Delof, âgé de 18 ans, étudiant, demeurant 14, rue du Molinel, qui circulait en bicyclette sur le trottoir de la rue de Croix.

Pillage de champs et jardins. — Depuis quelque temps, des champs de pommes de terre, ainsi que des jardins potagers sont pillés par des malandrins qui font ainsi d'importantes provisions à bon compte. Le commissariat de la police locale ayant été soisi de plusieurs plaintes, notamment celles déposées par M. Vambre, cultivateur, au chemin du Moulin Delmas et par le docteur Roussel, demeurant rue Jean-Bart, et dont le potager situé à l'angle de la Cité de la Paix et de la rue Delerue a été dévasté récemment. Une sérieuse enquête a été ouverte dans le but de découvrir les auteurs de ces larcins et à cet effet, une active surveillance sera exrcé par la police, qui sévira sans pitié contre ceux qui s'introduisent dans les jardins d'autrui.

FLERS

Chiffre d'affaires et licences. — Lundi 4 juillet, de 9 h. à 11 h. 30, chez M. Paul Méplon, débitant de tabacs, rue Jean-Jaurès, perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, pour la section du Breucq. Il sera perçu également les licences de débit de boisson, dont le prix est fixé à 99 fr. 10, timbres compris). Pour la section du Bourg, le même jour, à la Mairie Centrale.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone : 9.86
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

LE DIMANCHE A TOURCOING

Hôtel de Ville. — Etat Civil, de 9 h. à midi.

Musée. — De 9 h. à 13 h.

Bains. — De 8 h. à midi.

Consulat général belge. — Fermé.

Foyer Colbert. — Fermé.

Institut Colbert. — Grande journée Colbertiste.

Stade Nautique. — A 15 h., championnats scolaires de natation.

Parc de Robinson à Marcq. — Fête d'été du Cercle Union Symphonique de Tourcoing (Tram de Lille).

Quartier Nouvelle-Aventure. — Festivités toute la journée, place Miss Cavell.

Spectacles. — Voir rubrique spéciale.

LES CRICK-SICKS TRIOMPHENT AU CONCOURS D'ANGERS

On nous communique :

« Au sujet du voyage des Crick-Sicks à mettre nos concitoyens au courant des événements qui se sont passés le jour du concours.

Pour cela, il faut reprendre quelques événements.

Voici quelques années, la Fédération Musicale de France, pour éviter un embouteillage aux places d'honneur entre les sociétés chorales, a recule automatiquement le classement de celles-ci. Les Crick-Sicks, qui se trouvaient alors dans la plus haute division, soit en division d'excellence A, furent ramenés en division d'excellence B. De plus, la Fédération crea aussi une nouvelle division supérieure, dite division d'honneur.

La Société des Cricks-Sicks, qui n'avait pas été au concours depuis celui d'Alger en 1930, pour des raisons que tous connaissent (changement de président et de chef) était toujours restée en division d'excellence B, et les organisateurs du concours d'Angers n'ont pas voulu l'admettre à concourir en division d'honneur contre la Lyre Havraise, qui, à la suite de concours recents, était parvenue dans cette division.

Mais, ce qui est plus grave, les organisateurs du concours ont laissé croire à notre société, jusqu'au dernier moment, qu'elle concourrait en honneur contre la Lyre Havraise. C'est contre cette duperie que les dirigeants de notre société ont protesté fermement, le matin du concours.

Battus sur le tapis vert, les choristes, stimulés par ces événements et par le classement qu'on leur marchandait prouvèrent qu'ils avaient le droit d'élever la voix et de briguer l'honneur de la première place. Jamais, depuis le concours d'Alger, ils ne chantèrent aussi bien. Le chœur imposé, « Le Vallon », fut donne à la perfection ; tous les choristes, les yeux dans les yeux du chef, chantant par cœur, donnèrent leur maximum artistique. Ce fut ensuite l'exécution de « La Chanson des Vagues », de Riga. Des applaudissements interminables accueillirent le majestueux final de ce chœur.

Bref, sur sa forme actuelle, notre Société des Cricks-Sicks est sans conteste d'une classe supérieure et, comme l'a dit M. Bourbié, président de la Fédération, « digne d'être classée en superhonneur ». Pourtant, ce classement lui fut refusé à cause des règlements et les Cricks-Sicks furent classés en division d'excellence A, car on ne peut monter que d'un rang à la fois.

Le mérite de ce succès revient au maître Julien Dupuis, dont il faut reconnaître enfin qu'il a su donner à sa société un allant, un genre, une souplesse inconnus jusqu'à ce jour.

Après le concours, les Cricks-Sicks étaient invités au banquet, qui réunissait, en plus des membres du jury, sept à huit cents musiciens d'harmonies et de fanfares qui ignoraient notre société. Il y avait aussi le compositeur Guy Ropartz, dont les Cricks-Sicks ont chanté la messe à leur dernière fête de sainte Cécile, le maire d'Angers, MM. Bernier, Bourbié, président de la Fédération ; Adroit, président de la commission du concours, etc. Au dessert, M. Manaut demanda à nos chanteurs de chanter leur « Vivat en fa majeur » en l'honneur des convives. Ce fut du délire ; toute la salle debout applaudissant à tout rompre, et les personnalités, stupéfaites par l'éclat et la chaleur des voix, obligèrent les Crick-Sicks à le redire à nouveau.

Ce fut pour les chanteurs le plus bel hommage et la plus belle consécration de leur talent.

Au défilé qui suivit, Tourcoing fut chaleureusement acclamé.

FABRIQUE DE SIÈGES

J. PONTIGNIE (Tél. 213.65)

Face Octroi de l'Epeule — CROIX —

VENTE DIRECTE

Prix de gros au détail